



COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EGALITE FEMMES/HOMMES 13 OCTOBRE 2020

Rappel : La loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est une loi française qui vise à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes. Elle a été adoptée par le Parlement le 23 juillet 2014 et promulguée le 4 août 2014.

Objectif de la réunion : Retour du questionnaire

1. Questionnaire en ligne

Dans le cadre du développement de l'égalité au travail entre les femmes et les hommes, le SDIS 33 a proposé aux agent(e)s de raconter leur expérience et d'exprimer leur avis sur le sujet en répondant à un questionnaire en ligne.

Ce questionnaire a été mis à disposition du personnel jusqu'au 23 juillet 2020.

Il comportait 28 items répartis en 4 thèmes

- « votre vision de la société » ;
- « votre vision de l'égalité femmes/hommes en milieu professionnel » ;
- « votre vision de l'égalité femmes/hommes au sein du SDIS33 » ;
 - votre perception d'ensemble
 - votre perception de la politique RH
 - vos perceptions en matière de conditions de travail
- « et vous... ».

L'objectif du questionnaire était de :

- sensibiliser les agent(e)s à la thématique de l'égalité femmes/hommes ;
- mieux comprendre les représentations des agent(e)s dans la société et en milieu professionnel ;
- commencer à évaluer la situation au sein de l'établissement ;
- solliciter l'avis des agents sur les axes prioritaires de travail au sein de la structure ;
- recueillir des propositions.

sur les 2357 agent(e)s, 780 ont répondu soit un taux de participation de 33 %

Il s'avère que la typologie des répondant(e)s représente bien la typologie du SDIS aussi bien sur la tranche d'âge que sur les filières. L'ensemble des données est en cours d'analyse.

2. Questionnaire téléphonique

Une enquête téléphonique a été réalisée auprès de 36 agents tirés au sort toute catégorie confondue (18 femmes / 18 hommes) dont 24 de la filière SPP (12 femmes/12hommes) et 12 des filières administrative et technique.

Cette enquête complémentaire permet :

- d'affiner les résultats du questionnaire en ligne ;
- d'identifier des nouvelles thématiques ;
- de favoriser l'expression et le recueil de propositions.

3. Résultats

Les données récoltées grâce au questionnaire et à l'enquête téléphonique serviront à construire un plan d'actions pour développer l'égalité de genre au sein du SDIS33.

Une fois ces données analysées, elles seront mises en relation avec le résultat quantitatif afin de produire un livret complet début 2021.

Le plan d'actions qui en découlera devra être présenté en CT.